

LEYTRON

Chantier Le Régent 2007:

Occupations de la fin de l'âge du Fer
et de l'époque romaine

O. Paccolat
J. Philippoz

Avril 2008

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1	3-6
Introduction	
1.1 Caractéristiques	3
1.2 Situation et déroulement des travaux	3
1.2.1 Situation et découvertes	3
1.2.2 Déroulement des travaux	5
Chapitre 2	7-8
Séquence stratigraphique	
Chapitre 3	9-13
Horizons archéologiques	
Chapitre 4	15-17
Bilan de l'intervention	
Documents annexes	
Diagramme chronologique	
Liste des unités de terrain (UT)	
Liste du mobilier	
Liste des relevés	

CHAPITRE 1 INTRODUCTION

1.1

CARACTÉRISTIQUES

Commune: Leytron (VS), district de Martigny

Chantier: Leytron, Immeubles Le Régent (Jean Philippoz)

Sigle: LE07

Coordonnées: CN 1305, 582'150 / 115'075

Altitude: env. 485 m

Projet: Construction de deux immeubles d'habitation

Surface fouillée: Relevés des bords de l'excavation (2000 m²). Fouille en plan 20 m²

Date de l'intervention: 3 et 4 mai; 13 au 18 et 29 juin; 11 et 12 juillet 2007

Mandataire : Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat).

Sur le terrain : Olivier Paccolat (archéologue), Julien Philippoz (étudiant-archéologue), Anne Cardoso (archéologue), Müslüm Coban (fouilleur spécialisé), Mustafa Gündogdu (fouilleur spécialisé), Sylvain Pannatier (fouilleur).

Topographie: Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)

Coordination : Archéologie cantonale (François Wiblé)



Fig. 2. Vue du village de Leytron depuis la route d'Ovronnaz.

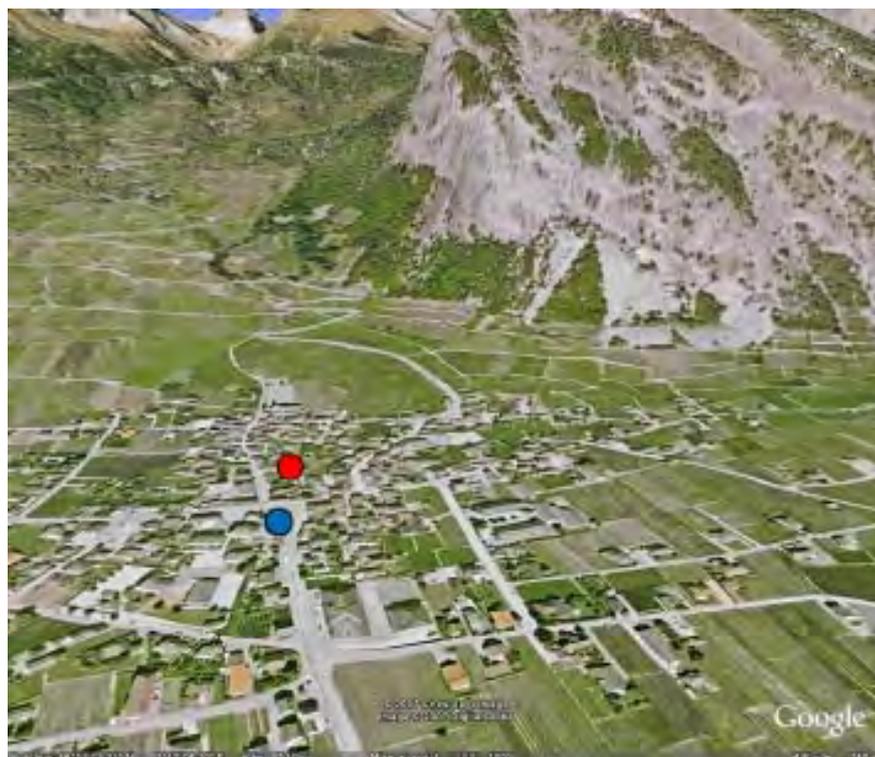


Fig. 1. Vue du village de Leytron depuis le sud avec emplacement des chantiers « le Régent » (cercle rouge) et « L'ardoisière » (cercle bleu). Google earth.

1.2

SITUATION ET DÉROULEMENT DES TRAVAUX

1.2.1

SITUATION ET DÉCOUVERTES

Un important projet de construction de 2 immeubles d'habitation, situés immédiatement à l'extérieur de la zone de protection archéologique, a été entrepris au centre du village de Leytron, malheureusement sans surveillance (Fig. 1 à 4).

Lors de notre arrivée sur le terrain, une surface de près de 1000 m² (40 m x 30 m) avait déjà été terrassée sur une profondeur de plus de 4 m. Les travaux de sauvetage se sont donc limités à la rectification et au relevé des coupes stratigraphiques des bords de l'excavation, ainsi qu'à la fouille d'une surface restreinte (env. 20 m²) (Fig. 5). Les premiers niveaux d'occupation apparaissent à environ 2 mètres sous la surface actuelle. La séquence archéologique est conservée sur une hauteur de plus de 1,50 m (sept niveaux/horizons archéologiques) et semble se poursuivre plus profondément. Le premier mètre de cette séquence a été entièrement détruit par la construction ; la suite, observée dans la cage d'ascenseur, est encore préservée dans le terrain.

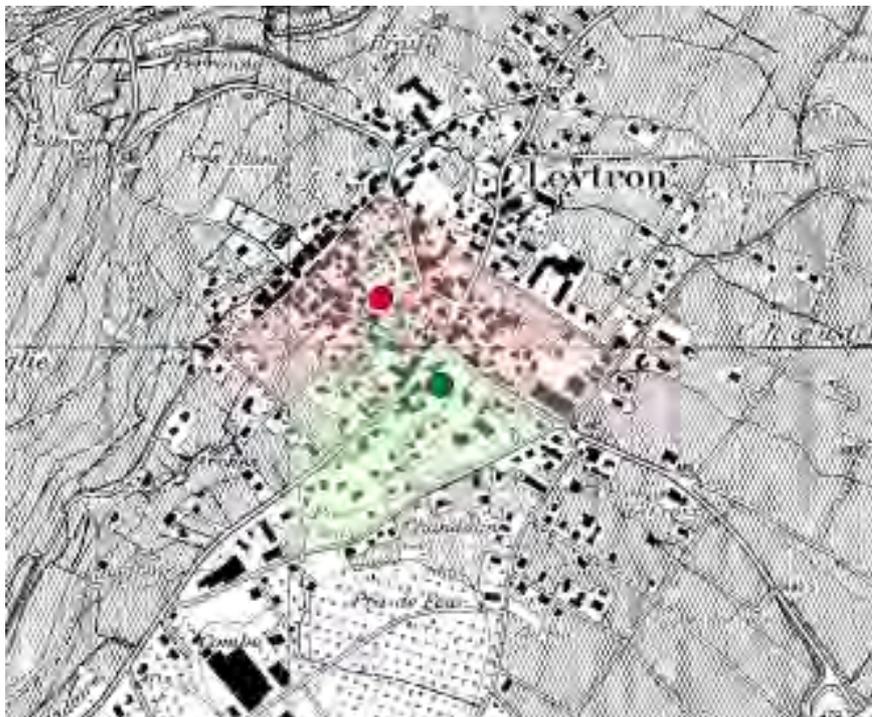


Fig. 3. Plan de situation des chantiers « Le Régent » en 2007 (en rouge) et « L'ardoisière » en 1994 (en bleu). Le secteur en vert correspond à la zone de protection archéologique homologuée, le secteur en rouge est l'extension proposée de la zone de protection suite aux découvertes effectuées sous le chantier « Le Régent ».



Fig. 4 : Vue du centre du village depuis l'Ardévaz avec l'emplacement des chantiers « Le Régent » (en rouge) et « L'ardoisière » (en bleu).

De nombreux aménagements ont été repérés dans les bords de fouille sans plus de précisions planimétriques. Il s'agit pour la plupart de constructions en matériaux légers avec des foyers et sans doute même un four (présence de scories). Les objets découverts (24 monnaies, dont 11 drachmes de type véragre, et de la céramique) attestent d'une occupation des lieux depuis la fin de l'âge du Fer jusque dans le IIIe, voire le IVe s. apr. J.-C. Malgré l'absence d'observations planimétriques, il est tentant de rapprocher les vestiges de ce site avec les découvertes effectuées sous l'immeuble de l'Ardoisière en 1994 (ASSPA 1995, 216-217, Vallesia L, 1995, 361-366), à plus d'une centaine de mètres au sud-est du chantier, et interprétées comme un sanctuaire indigène.

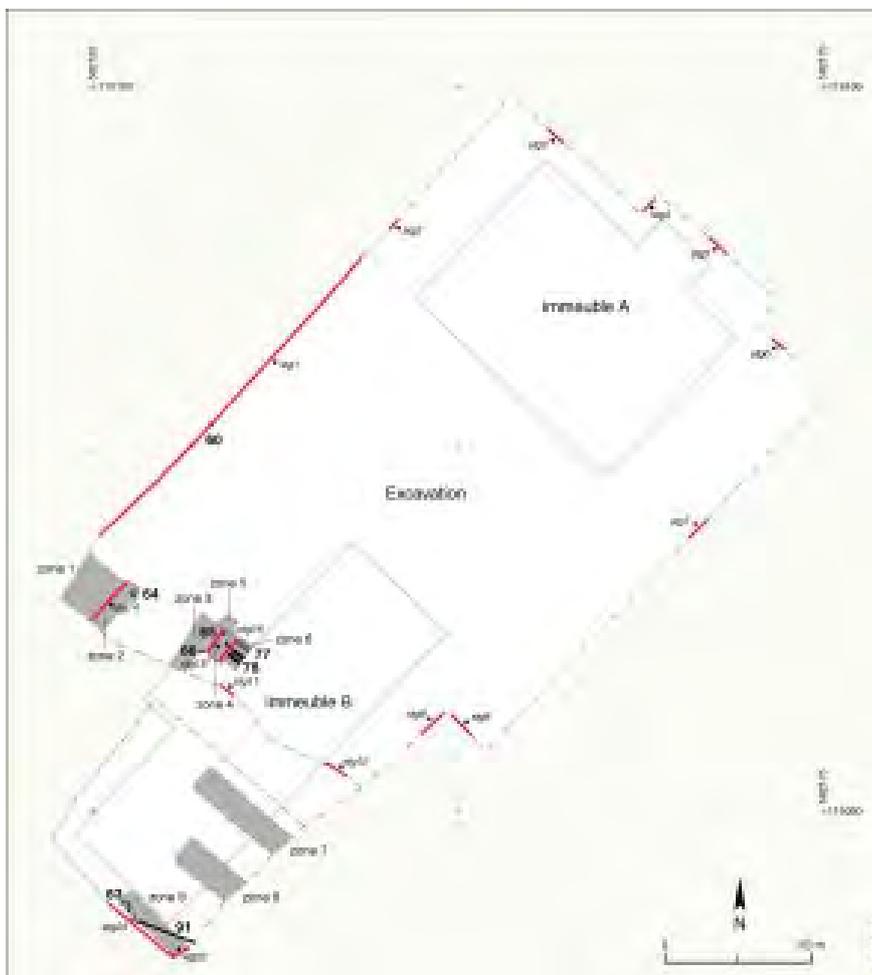


Fig. 5. Leytron / Le Régent. Plan avec emplacement des coupes, des zones de fouilles (en gris) et des principaux vestiges.

1.2.2

DÉROULEMENT DES TRAVAUX



Fig. 6. Leytron / Le Régent. Vue générale du chantier lors de notre arrivée sur le terrain. Les fondations de l'immeuble A sont déjà construites ; les bords de fouilles ont été bâchés pour des raisons de sécurité. Vue depuis le sud.

Les travaux archéologiques se sont adaptés au calendrier du chantier de construction et se sont déroulés en trois étapes :

- Les 3 et 4 mai 2007, le bord nord de l'excavation (STG 1) a été grossièrement rectifié, dessiné et documenté sur une longueur de 25 mètres (Fig. 5). Ce nettoyage a été effectué seulement à partir des premiers niveaux archéologiques observés, c'est-à-dire vers le milieu de la coupe. La partie supérieure, déjà difficile d'accès en raison de sa hauteur, avait en effet été bâchée pour des raisons de sécurité (Fig. 6 et 12). Dix autres petites bandes-témoins ont également été nettoyées et dessinées tout autour de l'excavation du bâtiment afin de disposer d'une vision d'ensemble du site (STG 2 à STG 11). De nombreuses structures, fosses et foyers, des niveaux d'occupation bien marqués, ainsi qu'un éventuel élément de voirie ont été observés.

- Une fouille en plan d'une vingtaine de m² a ensuite été effectuée du 13 au 18 juin, ainsi que le 29 juin 2007 dans la zone entre les deux immeubles. Elle s'est déroulée



Fig. 7. Leytron / Le Régent. Fouilles en plan des zones 1 et 2. Au premier plan à droite, le trou de poteau UT 64. Vue depuis l'est.



Fig. 8. Leytron / Le Régent. Décapage en cours des zones 3 à 6. Vue depuis l'e nord/est.



Fig. 9. Leytron / Le Régent. Secteur de l'immeuble B à l'ouest du chantier. Vue depuis l'immeuble A.

dans un premier temps sur l'emprise de la future rampe d'accès au parking souterrain (zones 1, 2, 3 et 5). Sur une surface d'environ 15 m², les travaux se sont résumés à un nettoyage du niveau atteint sans qu'il soit possible de creuser plus profondément (Fig. 7). Plusieurs trous de poteau sont apparus à cette occasion (UT 64 à 66). Dans un deuxième temps, une zone de 5 m² à l'emplacement du futur local technique de l'ascenseur de l'immeuble a été creusée à la pelleuse dans sa partie nord (zone 4) et fouillée en plan dans sa partie sud (zone 6) (Fig. 8, 9, 13 et 14). Ce sondage a permis de repérer les structures et les niveaux les plus anciens du site, en particulier un mur de pierres sèches, un fossé et des fosses.

- Les 11 et 12 juillet 2007, les travaux archéologiques se sont focalisés dans la partie ouest du chantier, sur l'emprise du deuxième immeuble (Fig. 9 et 10). Sur cette zone encore non perturbée, il était prévu d'effectuer un décapage des horizons archéologiques les plus récents et de repérer les diverses structures en plan. C'était sans compter sur les contraintes du chantier de construction et les conditions climatiques défavorables (pluies répétées). En effet, la pelleuse a procédé directement au terrassement complet de la zone sans tenir compte des niveaux archéologiques que l'on voulait documenter. Une partie de la séquence a ainsi été emportée et les niveaux encore en place ont été largement remués dans ce sol détrempé. Le décapage de trois bandes de 1 m de largeur a confirmé les dégâts occasionnés par l'excavation en ne révélant que des niveaux perturbés (zones 7 à 9). Les coupes observées dans l'angle sud-est du secteur (STG 22 et 23) ont permis de relever la séquence archéologique et d'y repérer le mur d'un bâtiment (Fig. 11). Un four, sans doute à vocation artisanale (scories), est également apparu à la base de la stratigraphie.



Fig. 10. Leytron / Le Régent. Secteur ouest en cours de fouille, trois bandes ont été décapées (zones 7 à 9). Vue depuis l'ouest.

CHAPITRE 2 SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE

Les coupes de terrain ont révélé la présence de plusieurs unités sédimentaires, naturelles et anthropiques, que l'on peut globalement regrouper en 3 ensembles.

Séquence 1 : D'une épaisseur oscillant entre 3 et 5 mètres, cette séquence se compose des différentes couches superficielles, repérées uniquement dans les coupes de terrain (Fig. 11). Elle comprend, sous le sol actuel et sous des colluvions fines, toute une série de ruissellements, de dépôts torrentiels et de colluvionnement qui proviennent très certainement des ruisseaux appelés communément "Tchené" et "Trangli" (aujourd'hui endigués et souterrains), qui inondaient le village de Leytron durant les crues (phénomènes observés jusqu'à l'endiguement dans les années 1950). Du point de vue chronologique, cette séquence est comprise entre la fin de l'époque romaine/début du Haut Moyen Age jusqu'à nos jours. Sa base est marquée par la présence d'importantes colluvions d'une épaisseur de 0,70 m environ qui scelle l'occupation romaine (horizon 7).



Fig. 11. Leytron / Le Régent. Coupes STG 22 et STG 23 en zone 9. Le sommet de la coupe correspond à la séquence 1, formé par des dépôts torrentiels. En traits tirés rouges, emplacement de la paroi d'un bâtiment à l'horizon 6 (IIe-IIIe s. apr. J.-C.). Vue depuis le nord.

Séquence 2 : Cette séquence, d'une puissance variant entre 1 m et 1,40 m, regroupe trois principaux horizons superposés d'époque romaine (horizons 5 à 7) (Fig. 12). La base de la séquence est constituée par une couche de colluvionnement/ruissellement (UT 5, UT 20), d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, que l'on observe sur l'ensemble du site. Le sommet est scellé par les colluvions (UT01, UT35) déjà signalées plus haut. La dernière occupation romaine (UT06) apparaît à une profondeur, selon les endroits, de 3 à 5 m au dessous du niveau actuel.

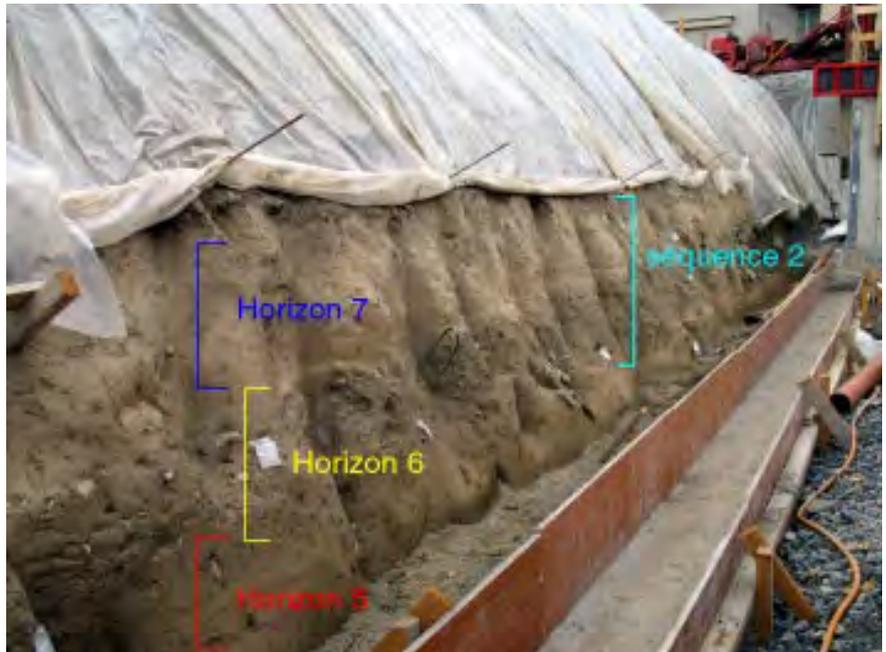


Fig. 12. Leytron / Le Régent. Coupe STG 1 avec indication des horizons 5 à 7. Vue depuis le sud.

Séquence 3 : La séquence 3 correspond aux différents niveaux repérés dans le sondage de la cage d'ascenseur (Fig. 13). Elle a été observée sur une hauteur de près de 1m (UT 67 à UT 75) et semble se poursuivre plus profondément. Il s'agit de fins niveaux limoneux parfois légèrement noirâtres qui traduisent une succession d'occupations qui ont été réparties en 4 horizons (horizons 1 à 4). Un niveau plus épais de ruissellement (UT 74) pourrait indiquer une rupture dans cette séquence entre l'horizon 1 et les horizons 2 à 4. Cette séquence correspond à l'occupation de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine (15 av. – 50 apr. J.-C.).

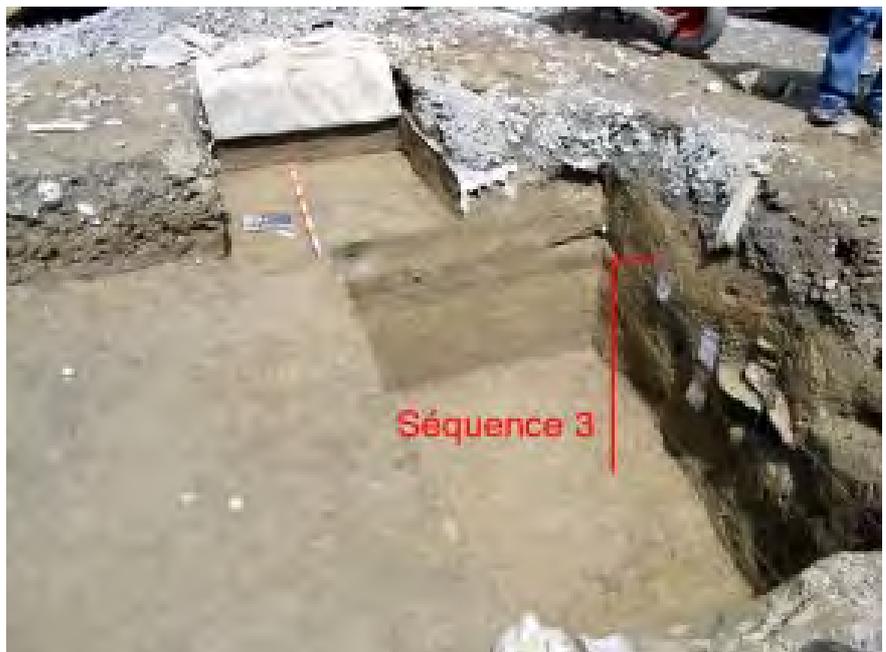


Fig. 13. Leytron / Le Régent. Les niveaux dans l'emprise de la cage d'ascenseur correspondent à la séquence 3. Vue depuis l'ouest.

CHAPITRE 3 HORIZONS ARCHÉOLOGIQUES

Sept horizons archéologiques ont été définis dans la séquence sédimentaire. Ils sont présentés ci-après du plus ancien au plus récent.

Horizon 1 : Visible en stratigraphie (STG 16) et dégagé sur une petite surface en plan (zones 4 et 6), cet horizon n'a pas révélé de structure (Fig. 14, 15). La couche d'occupation (UT 75) composée d'un limon argileux de couleur noir à brun, a été par endroits érodée par du colluvionnement/ruissellement (UT 74). Elle a livré deux monnaies de type véragre (LE07-111, 112) ainsi qu'une céramique indigène (LE07-113). Cette occupation, la plus ancienne repérée sur le site, pourrait remonter à la fin de l'âge du Fer



Fig. 14. Leytron / Le Régent. Les 4 premiers horizons dans l'excavation de la cage d'ascenseur (STG 16). Au centre du profil, on distingue en coupe le mur UT 78. Vue depuis le nord-ouest.

Horizon 2 : Cet horizon, d'une épaisseur de 0,10 m, n'a également pas livré de structure (Fig. 14, 15). Il est formé par un feuilletage d'occupations, repérées en stratigraphie et en plan sur l'emprise de la cage d'ascenseur (zones 4 et 6). On a pu observer successivement un niveau d'occupation matérialisé par un limon argileux blanchâtre (UT73), un niveau d'occupation de limon argileux de couleur gris-vert (UT 72) et enfin une couche de lessivage/démolition de limon argileux de couleur brun à beige (UT 71). Ces niveaux diffus traduisent plus une fréquentation des lieux qu'une véritable occupation. Cinq monnaies de type véragre sont issues de ces niveaux, quatre de l'UT 73 (LE07-71, 73, 81, 82) et une de l'UT 71 (LE07-110). Malgré la présence de plusieurs monnaies gauloises, il se pourrait néanmoins que l'on soit ici déjà dans la première moitié du 1er s. apr. J.-C. si l'on se base sur la datation de l'horizon suivant (à partir de 25 apr. J.-C.). Le monnayage véragre est d'ailleurs encore attesté à cette époque.



Fig. 15. Leytron / Le Régent. Sondage dans la cage d'ascenseur. Plusieurs monnaies sont visibles en coupe. Vue depuis l'ouest.

Horizon 3 : Cet horizon, observé dans les zones 4 et 6, comprend plusieurs couches d'une épaisseur de 0,10 à 0,15 m (Fig. 14, 15). Les deux premières (UT 81, UT 82) correspondent au remplissage d'une dépression ou fossé (UT 79, UT 80). Elles sont scellées par une occupation (UT 70) de limons de couleur gris à brun foncé et par du ruissellement (UT 69) constituée par du limon argilo-sableux de couleur beige clair qui marque l'abandon de cet horizon. Quelques structures ont été mises au jour : un alignement de pierres sans liant, d'orientation sud-est/nord-ouest (UT 78) qui correspond sans doute à un mur (Fig. 16), associé ou succédant à un fossé ou dépression parallèle (UT 79, UT80). Le remplissage du fossé (UT 81) a livré 5 monnaies, 4 de type véragre (LE07-106 à 109) et 1 as romain (LE07-83), daté entre 23 et 30 apr. J.-C. On situe ici dans le second quart du 1er s. apr. J.-C.



Fig. 16. Leytron / Le Régent. Sondage dans la cage d'ascenseur. Mur UT 78 (horizon 3) et fossé UT 77 (horizon 4). Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 17. Leytron / Le Régent. Drachme en bronze de type véragre (population gauloise autour de Martigny). (Inv. LE07-71). Datation : fin 1er s. av. – début 1er s. apr. J.-C.



Fig. 18. Leytron / Le Régent. As en bronze romain (émission sous l'empereur Tibère, 23-30 apr. J.-C.). (Inv. LE07-99).

Horizon 4 : Cet horizon, d'une épaisseur de 0,15 à 0,20 m, a été observé et fouillé uniquement sur l'emprise de la cage d'ascenseur (zones 4 et 6). Il se compose d'un niveau limono-argileux de couleur gris-vert à beige, contenant quelques petits gravillons (UT 68, couche d'occupation) et une couche de limon argileux de couleur brun à noir (UT 67, couche de lessivage/démolition). Un fossé de même orientation que le mur de l'horizon précédent a été observé à environ 0,50 m au nord-est de ce dernier (Fig. 16). Il s'ouvre au sommet ou dans le niveau UT 67. Les conditions de fouille (exigüité du sondage et creusement à la pelle mécanique) n'ont pas permis d'établir de relations strictes entre les différents éléments. Le remplissage du fossé a livré deux monnaies romaines (LE07-99, 100). Neuf autres monnaies romaines (LE07-69, 70, 72, 74, 75, 78, 79, 84, 99, 100, 105) et une fibule (LE07-80) ont été découvertes plus au nord-ouest dans l'axe du fossé, c'est-à-dire dans son prolongement. Il n'est donc pas impossible que toutes ces monnaies appartiennent au remplissage de la structure (UT 76) ou correspondent à l'utilisation du fossé (+/- UT 67/UT 5). Toutes ces monnaies sont des as de la première moitié du 1er s. apr. J.-C., dont le plus tardif est émis sous l'empereur Claude entre 41 et 50 de notre ère. Ce niveau a également livré une fibule gauloise simple de la même époque. Il est difficile d'interpréter ces dépôts. Il s'agit peut-être d'offrandes ? Cet horizon qui marque la fin de la séquence 3, est scellé sous un important ruissellement/colluvionnement qui a été repéré sur l'ensemble du site (UT 5, UT 20).

Horizon 5 : La couche d'occupation de cet horizon a été observée sur l'ensemble des coupes de terrain et a été partiellement explorée en plan dans les zones 1 à 9 (UT 4, UT 7, UT 24, UT 47, UT 87, UT 88). Elle est constituée d'un limon argilo-sableux de couleur beige clair à brun vert d'une épaisseur d'environ 0,30 m. Dans la partie sud de la fouille, cette couche est perturbée par un niveau limono-argileux pur de couleur jaunâtre (UT 86), certainement du ruissellement localisé. La couche de démolition (UT 3a) composée d'un limon très argileux de couleur gris-vert à brun foncé contenant de petites pierres (diam. 5-6 cm) marque la fin de cet horizon.

Plusieurs structures diffuses ont été repérées. Deux trous de poteau ont été mis au jour respectivement dans la partie est de la zone 2 (UT 64) et dans l'angle sud de la zone 4 (UT 67). Un petit lot de céramique a été récolté dans ces niveaux. On mentionnera de la sigillée helvétique (coupe Drack 21 : LE-07-34 ; coupe imitant la forme Hofheim 12 : LE07-121), de la sigillée de Gaule du sud (coupelle Hofheim 9 : LE-07-33) ainsi que de la céramique culinaire, des jattes (LE-07-1, 38) ou des écuelles (LE-07-115). Ce mobilier peut-être daté du 1er et du début du 2e s. apr. J.-C. Certaines pièces découvertes en zone 4 pourraient appartenir à l'horizon précédent.

En zone 9, dans la partie sud-ouest du chantier, la fouille a révélé la présence d'un foyer (UT 83) dont le diamètre pourrait avoisiner le mètre. Malheureusement ce dernier n'a été fouillé que partiellement et sa fonction n'est pas certaine (artisanat?).

Dans les coupes de terrain, d'autres structures sont apparues qui peuvent être attribuées à cet horizon. On peut notamment signaler des traces de rubéfaction (UT 19) observées dans la coupe nord-ouest (STG 1) qui correspondent sans doute aux restes d'un ou plusieurs foyers.

Horizon 6 : Cet horizon, d'une épaisseur de 0,50 m, a été observé presque uniquement dans les coupes de terrain. Il comprend tout d'abord un niveau limoneux, de couleur brun foncé (UT 3b), que l'on interprète comme un assainissement ou un remblai. Ce niveau est recouvert par une couche composée d'un limon argileux de couleur gris-vert à brun clair, contenant de petites pierres (diam. 5-6 cm) et du mortier dans la partie la plus à l'ouest de la fouille (zone 9/STG 23). Ce niveau limoneux se retrouve sur tout le site (UT 2-33-39-46-54-59). Enfin une couche contenant de la démolition (UT 25a) couronne cette occupation.

Dans l'angle sud du chantier, en zone 9, des éléments d'un mur en maçonnerie (UT

91) ainsi qu'un niveau de sol et de démolition (UT 84) suggèrent la présence d'un bâtiment à cet endroit (Fig. 11, 19). D'autres structures contemporaines ont été observées dans la coupe sud-ouest (STG 1). Il s'agit de 2 fosses (UT 60 et UT 61) et d'une probable voie/chemin (UT 62) qui se présente sous la forme de recharges de graviers (Fig. 20). La fouille en plan (zone 3) également permis la découverte d'un trou de poteau (UT 66).

Parmi le mobilier trouvé dans les différents niveaux de cet horizon, notamment la couche d'occupation UT 02, on mentionnera la présence d'un gobelet (LE07-21) et d'une coupe Lamboglia 2/37, à revêtement argileux, que l'on peut dater de la fin du IIe et du IIIe s. apr. J.-C.

Horizon 7 : Cet horizon n'est également visible qu'en stratigraphie. Son épaisseur varie entre 0,60 et 0,80 m selon les zones. La couche d'occupation (UT 18), constituée d'un limon argilo-sableux de couleur brun clair avec quelques tâches grises, est



Fig. 19. Leytron / Le Régent. STG 22 en zone 9. Sur la gauche, éléments de mur en maçonnerie d'un bâtiment avec sa couche de démolition (horizon 6). Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 20. Leytron / Le Régent. Horizon 6, éléments de voirie ? (UT 62, STG 1). Vue depuis le sud-est.

perturbée en divers endroits par des colluvionnements/ruissellements (UT 25b et UT 63). Elle est recouverte d'une couche de démolition observée sur toutes les stratigraphies et composée d'un limon argileux de couleur gris, contenant beaucoup de tuiles, des fragments de charbons de bois et des pierres (UT 42, UT43, UT 44, UT 53, UT 55, UT 89). En plusieurs endroits (STG 1-2-3-4-5), on observe au sommet de cette démolition une couche silteuse de couleur gris à beige clair, dont l'épaisseur varie entre 1 et 3 centimètres (UT 6-17-36-90) qui pourrait constituer un ancien sol enfoui (humus marquant l'abandon du site ?).

Aucune structure n'a été repérée ; seuls quelques fragments de mobilier, notamment un morceau de pierre ollaire (LE07-14), pourraient encore témoigner d'une fréquentation des lieux. Cet horizon est définitivement scellé par un épais colluvionnement/ruissellement (UT 1, UT 35) qui marque la fin de la séquence 2.

La suite de la séquence (séquence 1, épaisseur 1,5 à 2 m) n'a pas été documentée. Néanmoins, l'importance de Leytron au Moyen Age (résidence du représentant du châtelain de Saillon dans le quartier proche de la Vidondée) laisse penser que des observations plus poussées auraient pu révéler quelques niveaux d'occupations intercalés entre les différents ruissellements et dépôts torrentiels. Le seul mobilier est une décoration de roue en plomb (LE-123), prélevé en vrac dans la partie sud-ouest

du chantier, qui atteste de la présence d'un ancien atelier de construction de roue de char au milieu du XXe siècle (informations confirmées par les habitants du lieu).

à

Tableau de répartition des monnaies par horizons

CHAPITRE 4 BILAN DE L'INTERVENTION

Au terme de cette intervention archéologique, le bilan demeure contrasté. D'un côté, il faut déplorer une perte de plus de 1000 m² de substance archéologique au centre du village de Leytron. De l'autre, on peut s'estimer chanceux d'avoir été alerté de ce chantier en cours de construction, situé en dehors de la zone archéologique, et d'avoir pu effectuer des observations minimalistes grâce à la bienveillance du promoteur, M. Jean Philippoz. Il a ainsi été possible de confirmer l'importance du site de Leytron dans l'Antiquité et de proposer d'étendre la zone de protection archéologique du village afin de pouvoir contrôler les futurs projets immobiliers.

A défaut de proposer une vision planimétrique de ce secteur, il est possible d'esquisser une sériation chronologique des différentes phases observées dans les coupes de terrain. L'occupation humaine remonte à la fin de l'âge du Fer et est attestée jusque dans le III^e, voire le IV^e s. apr. J.-C. Des occupations plus anciennes ne sont pas exclues plus profondément. Les horizons 1 à 4 que l'on peut dater de la fin de l'âge du Fer jusqu'au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., n'ont été observés que localement sur l'emprise de la cage d'ascenseur. La nature des dépôts constitués par une succession de couches limoneuses paraît témoigner ici plus d'une zone de fréquentation que d'une véritable occupation des lieux. L'exiguïté de la zone observée ne permet pas d'aller plus loin. Néanmoins, le litage des couches, la présence d'un mur et d'un fossé dans l'horizon 3, et surtout le dépôt régulier de monnaies renvoient, semble-t-il, à des contextes culturels : ensembles fossoyés avec dépôts monétaires rituels. Il est tentant de rapprocher ces structures avec les découvertes effectuées sous l'immeuble de l'Ardoisière en 1994 (ASSPA 1995, 216-217, Vallesia L, 1995, 361-366), à plus d'une centaine de mètres au sud-est du chantier, et interprétées comme un sanctuaire indigène. En effet, on y avait découvert de petits « fana » en maçonnerie (chapelles) et de nombreux dépôts votifs sous la forme de monnaies ou de fibules (Fig. 21, 22). Si tel était le cas, on serait en présence d'un sanctuaire d'assez grandes dimensions, à l'instar de ceux de Thun-Allmendigen et Studen-Petinesca dans le canton de Berne, ou Faverges en Haute Savoie (F). Pour les horizons les plus récents (5, 6 et 7), ils témoignent indéniablement d'une continuité d'occupation jusque dans l'Antiquité tardive. Il est cependant difficile ici de faire le lien avec un contexte de sanctuaire en l'absence d'offrandes monétaires pourtant bien attestées à l'Ardoisière pour ces époques. Avec la présence d'un chemin ou d'une voie, d'un bâtiment et de plusieurs foyers, on a plutôt l'impression de se trouver dans un contexte d'habitat au sens large du terme (pars urbana d'une villa ou établissement rural).

Faute d'observations en plan, il faut cependant se garder de toute surinterprétation. Néanmoins, si l'hypothèse d'un grand sanctuaire à Leytron se confirmait, on serait en présence d'un site d'une réelle importance pour le Valais. Sa situation pourrait d'ailleurs en être l'explication. En effet, le site de Leytron se trouve approximativement à la frontière entre les territoires sédune (population autour de Sion) et véragre (population autour de Martigny). Si certains chercheurs localisent cette frontière au niveau de la Lizerne à Ardon sur la base de la répartition des parures sédunes trouvées dans les sépultures (bracelets de chevilles), nous préférons pour notre part la placer au niveau du large cône torrentiel de la Losentze qui constitue une limite naturelle plus marquante, à l'instar du cône torrentiel de l'Illhorn dans le bois de Finges (frontière Sédunes/Ubères ?) ou celui du bois Noir près de St-Maurice (frontière Véragres/Nantuates ?). Dans ce cas, l'emplacement d'un espace religieux directement à l'ouest du cône torrentiel de la Losentze pourrait lui conférer le statut de sanctuaire de frontière entre

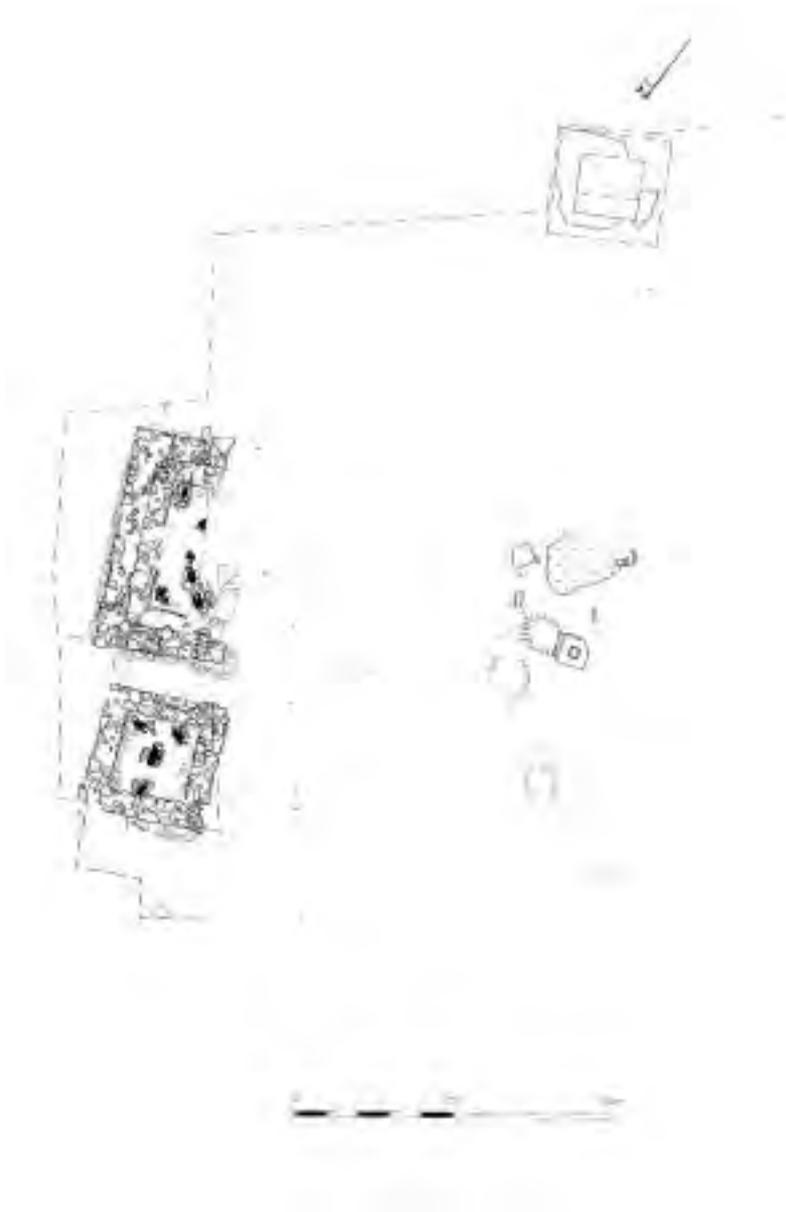
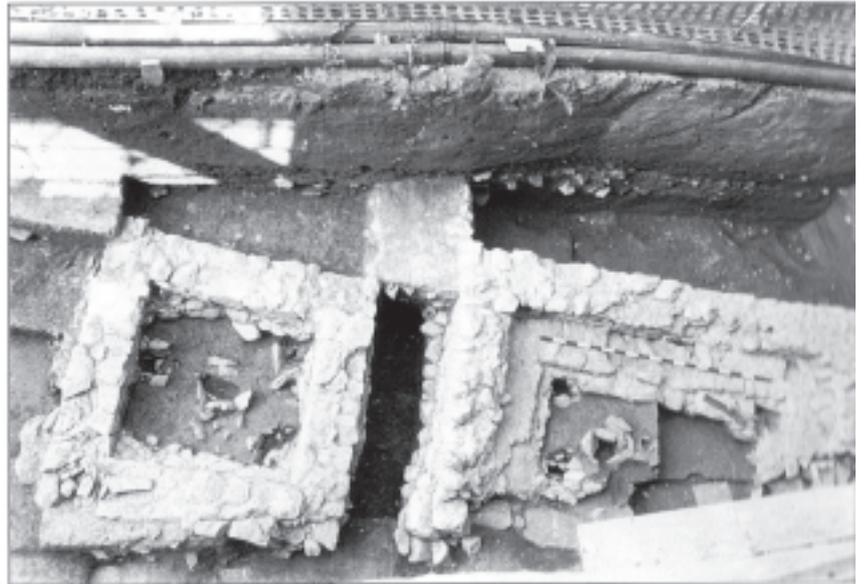


Fig. 21. Plan des découvertes des fouilles de l'Ardoisière. Tiré de Vallesia L, 1995, Pl. III.

Sédunes et Vérages. Les exemples de temples ou sanctuaires de frontières entre tribus gauloises sont courants en Gaule. Pour étayer ces interprétations, il faudra bien sûr attendre de futures fouilles archéologiques dans le village de Leytron ou d'autres découvertes fortuites (sépultures sédunes !).



A



B



Fig. 22. Chapelles et tronc à offrandes du sanctuaire de « l'Ardoisière ». Tiré de Vallesia L, 1995, Pl. II.